

REDRESS

Ending torture, seeking justice for survivors

Juillet 2025

JUST REPARATION

Ce bulletin vise à renforcer notre communauté de pratique en partageant des informations et des progrès d'actualité dans le domaine concerné



[Just Reparation](#) est une revue périodique de l'actualité sur les réparations, préparée par l'équipe juridique de REDRESS.

Cette édition met en lumière des développements clés dans le domaine des réparations. Ceux-ci incluent une décision du Tribunal de la Commission Nationale des Droits de l'Homme en Ouganda, accordant une indemnisation à un survivant de torture alors qu'il était en garde à vue ; un arrêt de la Cour suprême du Sri Lanka ordonnant une compensation pour quatre personnes faussement accusées de crimes et ensuite torturées ; le renvoi d'une affaire devant la Cour interaméricaine des droits de l'homme concernant de graves violations des droits humains commises dans un établissement de santé mentale au Guatemala ; et un appel lancé lors des sommets de l'Union africaine en faveur de réparations historiques allant au-delà de la compensation financière pour les peuples africains et les personnes d'ascendance africaine.

Cette édition présente également des expériences du Bangladesh Legal Aid and Services Trust (BLAST), soutenant les survivants des manifestations de juillet-août 2024 au Bangladesh. Leur travail consiste à aider ces personnes à accéder à la justice, à la responsabilité et à la réparation.

Si vous souhaitez contribuer par un court article à notre rubrique *Community Corner*, ou si votre organisation organise un événement que vous souhaitez partager avec nos lecteurs ou sur nos réseaux sociaux, veuillez contacter notre juriste, Alejandro, à l'adresse suivante alejandro@redress.org.

[Aidez-nous à améliorer le bulletin](#)

GRANDES NOUVELLE



UGANDA

Des victimes ougandaises de torture policière recevront une compensation de la Commission nationale des droits de l'homme

En juin 2025, le Tribunal des droits de l'homme de Hoima, en Ouganda, a accordé une compensation de 69,5 millions de shillings (environ 19 391 USD) à quatre personnes faussement accusées de meurtre et torturées alors qu'elles étaient en garde à vue. La Commission a constaté que des agents des forces de l'ordre avaient torturé les victimes lors de leur arrestation et de leur détention, notamment par des violences physiques et le refus des garanties juridiques de base.

Cette compensation fait suite à des requêtes soumises à la Commission de Hoima concernant des violations des droits humains commises par des policiers. Après avoir examiné les preuves, la Commission a conclu que les agents de l'État avaient violé les protections constitutionnelles contre la torture et la détention arbitraire. Le montant accordé comprenait 20 millions de shillings (environ 5 245 USD) pour la torture et 2 millions de shillings (environ 525 USD) pour la violation du droit à la liberté.

Les institutions des droits de l'homme en Ouganda jouent un rôle de plus en plus actif dans la lutte contre les abus policiers et la torture, ce qui reflète les efforts tant nationaux qu'internationaux visant à promouvoir la responsabilité et les réparations. Depuis l'adoption de lois clés dans le domaine des droits humains, la Commission est habilitée à enquêter de manière indépendante sur

les allégations et à ordonner des réparations tant financières que non financières.

Photo par: US Army Africa CC 2.0

[En savoir plus](#)



SRI LANKA

La Cour suprême ordonne à des policiers de dédommager personnellement une victime de torture

Le 19 juin 2025, la Cour suprême du Sri Lanka a ordonné à deux policiers du poste de police d'Uragasmanhandiya de verser personnellement 2 millions de roupies (environ 6 630 USD) à un homme arrêté arbitrairement, détenu et torturé en 2019. La Cour a statué que ce montant devait être payé par les agents sur leurs propres fonds dans un délai de six mois à compter du jugement.

La victime, un jeune homme faussement accusé de vol, a subi de graves violences physiques pendant sa garde à vue et a dû être hospitalisé pendant douze jours à la suite des tortures infligées.

La Cour suprême a constaté de graves violations des protections constitutionnelles prévues par l'article 11 (interdiction de la torture), l'article 12 (égalité devant la loi) et l'article 13 (interdiction de l'arrestation arbitraire et droit d'être informé des raisons de l'arrestation).

La Cour a tenu les deux policiers individuellement responsables des abus, qui comprenaient la torture physique, les menaces et un traitement dégradant en détention.

Une formation composée des juges Shiran Gooneratne, Thurairaja et Nawaz a réaffirmé que la torture en garde à vue et la détention arbitraire constituent des violations graves qui justifient une responsabilité personnelle. Cet arrêt renforce la jurisprudence constitutionnelle du Sri Lanka en confirmant que les agents de police individuels - et pas seulement l'État - peuvent être tenus directement responsables des violations graves des droits humains.

Photo par: Vikalpa CC 2.0

[En savoir plus](#)



GUATEMALA

Violations des droits humains à l'hôpital Federico Mora portées devant la Cour interaméricaine

Le 11 juin 2025, la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) [a soumis une affaire historique](#) à la Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) concernant de graves abus à l'hôpital Federico Mora (FMH) au Guatemala. Le FMH est le seul établissement public de santé mentale du pays, hébergeant à la fois des personnes inculpées pénalement et d'autres, non inculpées, sous surveillance armée.

La CIDH a constaté que certains patients étaient détenus contre avis médical, subissaient des violences physiques et sexuelles, des conditions inhumaines et un

isolement prolongé — des actes équivalant à de la torture. L'État guatémaltèque a manqué à son obligation de prévenir, d'enquêter sur et de remédier à ces violations. En 2022, la CIDH a tenu le Guatemala responsable de la violation de droits fondamentaux, notamment le droit à la vie, à l'intégrité personnelle, à la liberté et à l'égalité, en vertu de la Convention américaine relative aux droits de l'homme. Bien que des mesures de réparation aient été recommandées, l'État ne les a pas mises en œuvre.

La requête de la Commission auprès de la Cour demande une compensation financière, des enquêtes approfondies, des poursuites contre les responsables, et un accès des victimes à des soins de santé appropriés. Elle appelle également à des réformes systémiques : l'abrogation des lois obsolètes sur la tutelle, la reconnaissance de la capacité juridique des personnes ayant un handicap psychosocial, la décentralisation des soins de santé mentale par des services communautaires, et l'élaboration d'un plan clair de désinstitutionnalisation avec un mécanisme de suivi. En outre, la Commission demande des mécanismes renforcés de protection et de signalement pour les survivants et survivantes de violences sexuelles, ainsi qu'une formation obligatoire du personnel.

Photo par: CortelDH CC 2.0

[En savoir plus](#)



RÉGIONAL - AFRIQUE

Position collective renouvelée devant l'Union africaine pour exiger des réparations pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine

Le président ghanéen John Mahama a renouvelé l'appel de l'Afrique aux réparations lors de la 7^e réunion de coordination à mi-parcours de l'Union africaine, en Guinée équatoriale, décrivant cet appel comme une revendication unifiée et urgente de justice, de dignité et de réparation historique.

En lien avec le thème 2025 de l'Union africaine sur la justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine, Mahama a souligné que les réparations ne se limitent pas à la compensation financière. Il a insisté sur la nécessité de guérison, de reconnaissance historique et de changement systémique. Il a exhorté les nations africaines à parler d'une seule voix sur la scène mondiale et à adopter une position continentale unifiée.

Mahama a également annoncé une alliance stratégique entre l'Union africaine et la Communauté des Caraïbes (CARICOM) pour renforcer le mouvement et amplifier les voix des personnes d'ascendance africaine à travers le monde. Dans cette dynamique, il a indiqué qu'un panel de haut niveau sur les réparations, la mémoire et le patrimoine, initialement prévu lors de cette réunion, sera reporté et se tiendra lors d'un prochain sommet de l'UA.

Photo by: AU Assembly_PMO Ethiopia CC 2.0

[En savoir plus](#)

COIN DE LA COMMUNAUTÉ

Nous aimons inclure les points de vue et les idées d'avocats, d'activistes, de survivants et survivantes et d'autres acteurs engagés dans le domaine des réparations dans Just Reparation. En plus des mises à jour sur les progrès dans des affaires spécifiques, vos contributions sont précieuses pour enrichir notre compréhension collective et favoriser un dialogue constructif au sein de la communauté de pratique sur les réparations. Si vous souhaitez figurer dans la prochaine édition de Just Reparation, nous vous encourageons à envoyer vos contributions avant le 10 août 2025 à alejandro@redress.org.

L'histoire de Parvin : un aperçu du coût de la violence d'État et des lacunes en matière de réparation

Par Saima Islam Tithy, Nowshin Rahman Shimu, Zakia Sultana Sadia, Alvi Hakim, Bangladesh Legal Aid and Services Trust (BLAST)



Lors du soulèvement de juillet 2024 qui a conduit à la chute du gouvernement au Bangladesh, environ 1 400 personnes ont été tuées en raison de l'usage disproportionné de la force par les forces de l'ordre et de sécurité. Parmi les blessés se trouvait Parvin, une casseuse de briques de 27 ans et mère de deux enfants, originaire de Jatrabari, à Dhaka.

Le 18 juillet, alors qu'elle rentrait chez elle après le travail, Parvin a vu la police attaquer des étudiants. Elle est intervenue pour aider un jeune homme qui avait été blessé par balle, mais a elle-même été touchée par des plombs, dont plus de six se sont logés dans et autour de son œil gauche, détruisant sa cornée et causant une cécité immédiate. Des étudiants l'ont emmenée à l'hôpital pour une opération chirurgicale en urgence.

Quelques mois plus tard, Parvin a rencontré des parajuristes de [BLAST](#), une organisation nationale d'aide juridique et de défense des droits. Ils ont appris que, malgré l'urgence de son cas, Parvin avait été privée de soins adéquats dans les hôpitaux publics et ne pouvait pas se permettre un traitement privé.

BLAST, en collaboration avec Visionary Voyage pour mobiliser des donateurs, a organisé l'envoi d'une cornée depuis le Sri Lanka. En février, elle a subi une intervention chirurgicale et a montré des signes d'amélioration. Malheureusement, les examens de suivi récents ont confirmé que sa vision ne pouvait pas être restaurée en raison des dommages graves.

Parvin a été blessée en juillet 2024, mais sa chirurgie cornéenne a été retardée de six mois, jusqu'à l'intervention de BLAST. Son cas souligne la nécessité de mettre en place des systèmes d'intervention d'urgence rapides pour les victimes gravement blessées. Sa blessure a profondément bouleversé sa vie quotidienne : elle a perdu son emploi et ne peut plus s'occuper de son foyer, bien qu'elle continue de recevoir un soutien financier du bienfaiteur qui a financé sa chirurgie.

Son expérience met en lumière les lacunes de la réponse gouvernementale en matière de réparations. Depuis le 8 août 2024, des programmes publics proposant des soins médicaux gratuits et une aide financière de 100 000 BDT (environ 823

USD) ont été introduits. Pourtant, pour des cas critiques comme celui de Parvin, l'accès à un traitement efficace reste difficile. BLAST a identifié d'autres victimes souffrant de soins retardés ou de fautes médicales. À Chittagong, la vision d'un patient s'est détériorée, et il a développé des éruptions cutanées à cause d'un dosage incorrect de collyre prescrit. Dans un autre incident, la blessure d'un garçon de 15 ans a empiré lorsqu'un interne a mal recousu sa plaie et mal appliqué un plâtre, retardant ainsi sa guérison.

L'histoire de Parvin est un récit de résilience et de solidarité communautaire. Mais elle souligne aussi l'urgence de mettre en place des réponses médicales coordonnées, des mécanismes de réparation plus solides, et une responsabilisation accrue de ceux qui fournissent des services aux survivants et survivantes.

AUTRES NOUVELLES

KENYA

La Haute Cour kenyane juge illégale la restitution et la torture du leader de l'IPOB, Nnamdi Kanu.

[En savoir plus](#)



HONGRIE

Le président annonce un plan historique pour répondre aux revendications foncières des Mapuches et aux demandes de réparation

[En savoir plus](#)



INDE

La Cour suprême réprimande les autorités de l'Uttar Pradesh : compensation de ₹5 lakhs pour un retard de mise en liberté sous caution

[En savoir plus](#)



FRANCE

La Cour de cassation précise le rôle du juge dans les affaires de perte de chance.

[En savoir plus](#)



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

La Cour africaine accepte le dossier de la RDC contre le Rwanda pour les abus commis dans l'est du Congo.

[En savoir plus](#)

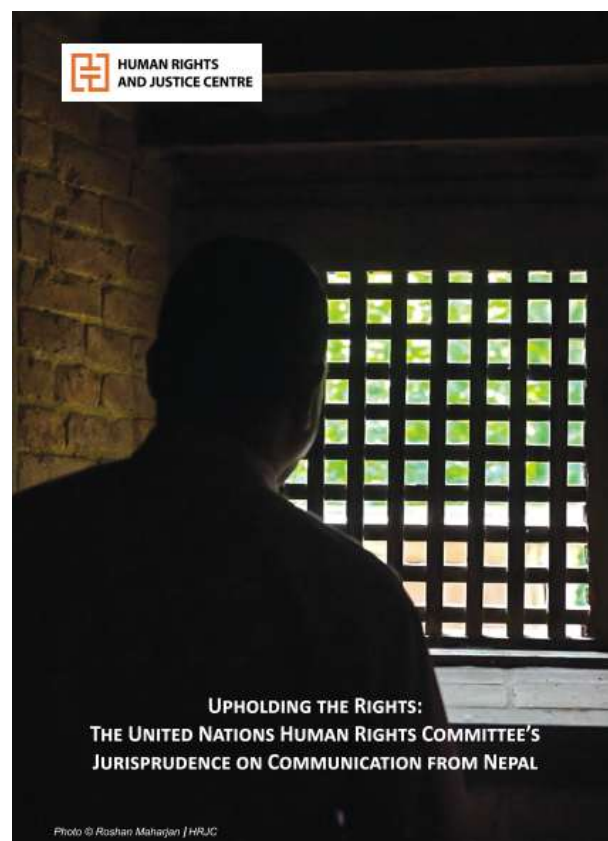


LECTURES DU WEEK-END

Faire respecter les droits : La jurisprudence du Comité des droits de l'homme des Nations Unies sur les communications du Népal

Par Human Rights and Justice Center - Népal

Cette publication contient 28 constats du Comité des droits de l'homme (CDH) concernant des communications en provenance du Népal. Selon ces constats, le Népal devait traduire les décisions du CDH dans la langue locale, en assurer la diffusion, enquêter sur les faits de l'affaire, fournir des informations sur l'enquête, localiser les restes en cas de décès et les remettre à la famille, poursuivre et punir l'auteur de la violation, offrir une



compensation adéquate aux victimes, assurer leur réhabilitation, garantir la non-répétition de violations similaires, réformer la législation et fournir des mesures de satisfaction aux victimes. À l'exception de la traduction de certaines décisions, le Népal n'a respecté aucune de ces obligations telles que soulignées dans les constats.

[En savoir plus](#)

Projet de mesures réparatrices intérimaires avec des survivantes de violences sexuelles liées aux conflits - Rapport d'impact

Par Global Survivors Fund

Le rapport d'impact met en évidence, entre autres, les résultats transformateurs pour les 1 093 survivantes de violences sexuelles liées aux conflits qui ont participé dans quatre provinces entre 2020 et 2024. Conçu et mis en œuvre en collaboration étroite avec les survivantes — via la co-création, un comité de pilotage comprenant au moins 40 % de survivantes, et des activités réparatrices individuelles et collectives sur mesure — le projet a offert des compensations financières, des formations professionnelles, des soins psychosociaux et psychiatriques, des cliniques médicales mobiles, un soutien juridique (dont la délivrance de 127 actes de naissance pour des enfants nés de viols), et des centres

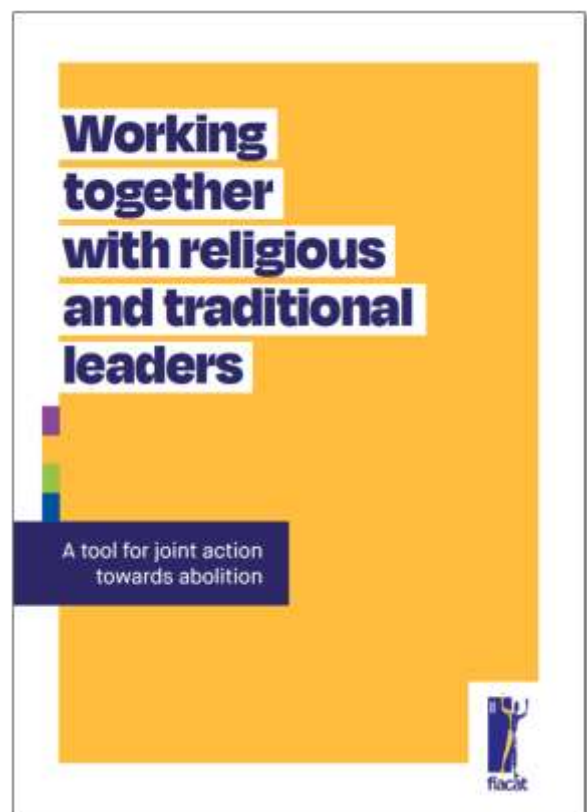


communautaires conçus par les survivantes.

[En savoir plus](#)

Travailler avec les chefs religieux et coutumiers : Un outil pour l'action conjointe en faveur de l'abolition Par FIACAT

En Afrique, les chefs traditionnels et religieux jouent un rôle central dans tout processus majeur de changement sociétal, et sont donc des alliés clés dans la lutte pour l'abolition de la peine de mort. Issu de discussions menées lors d'ateliers de sensibilisation destinés aux leaders d'opinion dans plusieurs pays africains, en collaboration avec les ACAT locales, cet outil s'adresse aux acteurs du mouvement abolitionniste qui souhaitent comprendre et mobiliser le potentiel de ces leaders. Il explore les spécificités de leur rôle, les stratégies pratiques pour les impliquer dans une approche collaborative, et les arguments communs pouvant être utilisés dans le cadre d'actions conjointes.



[En savoir plus](#)

ÉVÉNEMENTS

[Voici](#) quelques événements à venir sur les litiges stratégiques contre la torture et autres sujets connexes qui pourraient vous intéresser.

Questions-réponses sur l'affaire Duterte devant la CPI : Combattre la désinformation et promouvoir l'accès des victimes à l'information



Lors de ce webinaire, REDRESS et ses partenaires des Philippines présenteront une nouvelle ressource de type questions-réponses conçue pour contrer la désinformation entourant l'affaire de Rodrigo Duterte devant la Cour pénale internationale (CPI).

Cette session comprendra des témoignages d'organisations de la société civile philippine et d'une victime-survivante, qui partageront leurs expériences directes de la désinformation, son impact sur la participation et l'engagement des victimes, ainsi que les stratégies utilisées pour contrecarrer les récits mensongers et promouvoir l'accès à une information fiable et exacte.

L'événement aura lieu le mardi 29 juillet 2025 à 10h (heure d'Europe centrale) | 16h (heure des Philippines).

[Inscrivez-vous ici](#)

Series de Webinaires

Construire des demandes d'indemnisation dans des affaires de torture



REDRESS a lancé sa série de webinaires sur le contentieux stratégique en pratique. La session de juillet s'est concentrée sur des expériences de contentieux stratégique dans des affaires emblématiques de torture présentées dans [le Casebook 1 : Leading Strategic Litigation Cases Against Torture](#). Le panel comprenait Juan Méndez, ancien Rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture, qui a parlé de l'affaire Velásquez Rodríguez c. Honduras ; Viviana Krsticevic, directrice exécutive du Centre pour la justice et le droit international (CEJIL), qui a présenté l'affaire La Cantuta c. Pérou ; et Elba Bendo (elle), avocate au Centre européen pour le plaidoyer en droits humains (EHRAC), qui a exposé l'affaire Khashiyev et Akayeva c. Russie. La session a été modérée par Alejandra Vicente, responsable juridique de REDRESS.

[Regarder le webinaire](#)

Si votre organisation organise un événement et souhaite le partager avec notre communauté de pratique via cette lettre d'information ou les réseaux sociaux de REDRESS, veuillez envoyer les détails à notre juriste à alejandro@redress.org.

Merci de votre lecture et à bientôt le mois prochain !

Consultez nos éditions précédentes [ici](#).





Unit G01, 65 Glasshill Street SE1 0QR, London | info@redress.org

Want to change how you receive these emails?

You can [update your preferences](#) or [unsubscribe](#)